Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

2 AVRIL 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18041 **13**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

«Européennes» : pas de mariages empressés

David Follien

J'ai entendu, au cours des derniers mois, les représentants valdôtains des partis nationaux souligner la sensibilité de leurs forces vis-à-vis des autonomies spéciales et donc même envers notre Vallée. Cependant, le 7 juin prochain, nous serons appelés à voter pour les élections européennes avec une loi qui nous permettra difficilement d'obtenir un élu et à propos de laquelle toutes les forces présentes au Parlement italien se sont mis d'accord.

La situation, en ce qui concerne la perspective européenne, n'est donc pas simple, mais l'Union Valdôtaine doit avoir le courage de poursuivre sa propre stratégie avec force et conviction et c'est pour cette raison que la Commission politique de notre Mouvement a commencé à dialoguer à 360 degrés, en essayant de comprendre quelle est la réelle attitude à l'égard de notre région des forces politiques nationales. Après une première série de consultations, il nous est apparu que les positions ne sont pas encore claires, du fait qu'en paroles on nous dit de bien vouloir favoriser l'élection d'un candidat valdôtain à Strasbourg, mais dans les faits ces partis ne nous offrent aucune garantie d'une collaboration sérieuse.

Les autres régions autonomes ont déjà fait leur choix : la SVP a conclu une alliance avec le Parti Démocratique, le Frioul et la Sardaigne raisonnent dans une logique nationale, la Sicile est strictement liée au gouvernement de centre-droite et, en pouvant compter sur une très forte présence au sein du Parlement italien, elle obtient davantage que par le passé. Notre région et notre Mouvement risquent donc d'être isolés et c'est pour cette raison que sereinement nous devons accomplir des choix.

Personnellement, je crois que nous devons continuer à œuvrer avec la Commission politique en tenant compte du mandat du Conseil Fédéral, qui nous invite à parler avec le PD, le PdL et la Lega Nord. Personnellement, je suis de l'idée que, pour des raisons différentes, il n'est peut-être pas convenable, en ce moment pour l'Union, de passer un accord avec le PD, à l'égard notamment de sa vraisemblable baisse de consensus dans notre circonscription du nord-ouest, ainsi qu'en la présence d'un fort gouvernement de centre-droite, qui très probablement gagnera même ces élections. Une petite région comme la nôtre ne peut pas se tourner vers la real-

politik, même si on peut apprécier la distance du PD par rapport au «Galletto». Cela doit nous amener à une réflexion à ce propos.

A mon avis, une différence existe quand même entre dialoguer avec le PdL et s'unir pour les élections européennes. Au sein de cette «nouvelle créature» font maintenant partie AN et même «Azione

SUITE PAGE 2

Rollandin à la Conférence des Régions

Débat sur les politiques de la montagne à Rome

Le président de la Région Auguste Rollandin a présidé, le jeudi 19 mars dernier, à Rome, la réunion de la Commission Politique de la montagne de la Conférence des Régions et des Provinces autonomes, qui a approuvé un document concernant le «système montagne», élaboré par les Commissions techniques des Affaires Institutionnelles et de la Montagne, auxquelles chaque région participe.

«Je suis satisfait – a déclaré le président de la Région Auguste Rollandin – *qu'il y a eu, de la part de toutes les Régions, la conviction de l'importance des territoires de montagne et le fait de les considérer comme des territoires qui mérite une attention particulière parce que leur économie est défavorisée par les surcoûts dus à des inconvénients naturels et démographiques».*

Le document, qui a reporté l'attention sur les problématiques les plus significatives qui sont encore

actuelles – en particulier en ce qui concerne la simplification des procédures et la participation effective des Régions à la table de concertation du Fonds national de la montagne, ainsi que l'accélération de la distribution des fonds aux Régions et la révision de la loi en la matière – a été ensuite approuvé au cours de l'assemblée de la Conférence des Régions et des Provinces autonomes et sera maintenant transmis au Gouvernement. A ce propos, le président Rollandin a déclaré que *«la Conférence a exprimé la nécessité de reprendre la confrontation avec les institutions compétentes pour examiner les différentes problématiques et déterminer des solutions législatives et financières en mesure de répondre aux exigences des collectivités, des opérateurs et des réalités au niveau local, à la lumière également des mesures que l'on est en train d'élaborer pour affronter la crise économique et la réalisation du fédéralisme fiscal».*

L'élaboration de la révision de la loi n° 97 du 31 janvier 1994 (Interventions en faveur des territoires de montagne) a été renvoyée à une table technique : il s'agit d'une procédure visant à la définition des critères et des paramètres de détermination des territoires de montagne, ainsi qu'à la définition des compétences et des ressources financières, dans le cadre aussi de la réalisation du fédéralisme fiscal.

Loi de fin de vie : médiation impossible et incompréhensions

Antonio Fosson

Le projet de loi sur la fin de vie vient d'être approuvé par le Sénat mais il devra être, à présent, présenté à la Chambre et puis probablement soumis à l'attention des citoyens par le biais d'un référendum qui de nos jours semble inévitable.

Une loi difficile à accomplir comme je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises mais qui est nécessaire (les législatures précédentes n'avaient pas voulu prendre de risques) pour colmater ce vide législatif rappelé maintes fois à travers les sentences de la magistrature qui sont apparues souvent, à ce sujet contradictoire.

A présent, le Sénat a approuvé un texte qui commence à combler la lacune après plus de dix années de discussions et de présentation de différents textes, un premier pas a été accompli et une loi a vu le jour.

C'est une loi qui malgré différentes tentatives de médiation (parmi lesquelles la mienne également) a mis en relief, en fin de parcours, une nette opposition entre les deux coalitions en faisant prévaloir dans les deux camps les opinions extrêmes et c'est pour cette raison que le texte n'est pas très clair et parfois même contradictoire.

C'est une loi qui veut défendre à tout prix la vie, bien inviolable comme le dit la Constitution italienne à l'article deux – et ceux qui sont contre ce principe devraient avant tout changer la Constitution. C'est pour défendre cette valeur que j'ai voté «oui».

Le texte approuvé pose sûrement un mur à l'encontre de n'importe quelle forme d'euthanasie et probablement la peur qu'insinue cette réalité a anéanti, d'un côté, la possibilité d'affirmer davantage l'autodétermination de l'individu (art. 13 de la Constitution) et a opposé, de l'autre, la mentalité radicale qui demande la liberté absolue de l'individu, sans obligations ni responsabilité.

Le risque en cas d'affirmation d'un tel principe ne concerne pas seulement les cas d'état végétatif de longue date comme celui d'Eluana, mais également les 70 personnes âgées atteintes d'Alzheimer ou autres démences séniles accueillies dans les maisons de retraite en Vallée et qui, en 2008, étaient alimentées artificiellement.

C'est une loi qui condamne, en le définissant pour la première fois de manière claire, l'acharnement thérapeutique comme une violation de la dignité de la personne.

A propos de la polémique au sein de laquelle j'ai été impliqué, il faut dire que la majorité, avant de s'orienter sur mon amendement, voulait écrire à propos de la déclaration anticipée le terme "non obligatoire": cela ne me semblait pas juste. Par contre, écrire "obligatoire" comme le voulait l'opposition, me semblait trop fort et inutile aussi bien pour le patient que pour le personnel médical et infirmier (qui aurait demandé, en raison de sa propre liberté, l'objection de conscience). En effet, pour le patient, les situations cliniques durant les trois années de validité de la déclaration peuvent être différentes par rapport à celles qui, selon lui, étaient correctes à l'époque où il avait souscrit cet acte (qu'avait-

il écrit à propos de la douleur et comment le médecin aurait-il pu l'affronter? Il avait peut-être précisé ne pas vouloir être sondé, mais au bout de trois ans, grâce à une nouvelle technologie, celle-ci permettait une autre voie thérapeutique?).

Nettement mieux le fait de n'écrire ni "obligatoire" que "non obligatoire" (de sorte que cette décision a été approuvée à large majorité) et laisser, à l'alliance thérapeutique entre le patient (ou son représentant) et son médecin, la liberté de décider. Par conséquent, le médecin ne décide pas seul, comme cela a été injustement écrit!

Il est certain que tout peut être amélioré, et surtout ce premier texte! Mais un premier pas difficile vient d'être accompli en espérant que par la suite la direction entreprise soit davantage partagée et sereine. Afin que, comme l'a souligné le Ministre Saccani, le cas d'Eluana ne se reproduise plus.

Qui a tué Chanoux?

Joseph Rivolin

Le mandat que le Conseil fédéral a donné au Comité fédéral, de continuer les pourparlers pour les élections européennes à 360 degrés a enfin guéri l'Union Valdôtaine du strabisme qui l'obligeait, ces dernières années, de regarder uniquement à gauche, et lui a rendu la liberté de suivre sa vocation primordiale: défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains au-dessus et au-delà de la droite et de la gauche.
Lors du débat, quelqu'un s'est levé pour dire, se référant au « Popolo della Libertà », que l'UV ne doit faire aucun accord « avec les petits-fils de ceux qui ont tué Chanoux ». Naturellement, assimiler le PdL au Parti Fasciste, sous prétexte des quelques nostalgiques qui y ont conflué à la traîne de l'aile droite d'Alleanza Nazionale, est tout aussi ridicule qu'imputer les bûchers de l'Inquisition à Casini ou accuser Franceschini des crimes de l'Union Soviétique, de la Chine communiste et du Cambodge de Pol Pot. Je veux, toutefois, saisir l'occasion de cette affirmation pour rappeler un passage historique fondamental, ayant trait à la raison d'être de notre Mouvement.
Qui donc a tué Chanoux?
Le martyr de la Résistance valdôtaine n'a pas été arrêté, comme on tend à le croire, par la milice fasciste, mais par la police d'Etat, ce qui est beaucoup plus grave; et il est mort dans les bureaux de la Préfecture de Police (Questura). Le responsable direct de sa mort est donc l'Etat italien en poste à l'époque: la « Repubblica Sociale Italiana ».
Cette responsabilité de l'Etat doit cependant être partagée avec les dénonciateurs. Car on sait bien que l'arrestation de Chanoux fut le résultat de « notizie confidenziali » parvenues à la Police, comme le déclara plus tard le chef de la Province d'Aoste Bruno Stefanini. Qui fut le délateur? Après la guerre, on chercha le bouc émissaire le plus crédible et l'on dénicha un certain Cesare Gandelli, qui avait les caractéristiques du « traître » nécessaires à la besogne: ex-partisan dans le maquis de Saint-Vincent, il s'était par la suite engagé dans la police républicaine. Le procès pénal à sa charge se conclut par son absolution, mais le milieu de provenance – la Résistance italienne – était probablement le bon. Les compagnons de Chanoux étaient convaincus que, comme le dit Fidèle Charrère, il fut *«trahi et livré à la police fasciste par des partisans italiens qui luttaient parallèlement à lui»*.

«Non avrei mai creduto – déclara plus tard sa veuve Mme Marie-Céleste Perruchon – *che gente che bazzicava sovente per casa avrebbe tradito mio marito ».*
L'historien américain Louis R. Dempsey n'hésite pas à écrire que *«le délateur ou les délateurs de Chanoux étaient (…) liés au CLN de Turin»,* formé de tous les partis antifascistes: car, comme l'a témoigné Ernest Page (membre fondateur de l'UV), *«ce qui préoccupait le Comité de Libération n'était pas de se débarrasser des allemands et des fascistes, mais de l'esprit valdôtain, des maquis valdôtains; c'était de suffoquer dans son germe l'idéal autonomiste».*
Il n'est pas inutile de rappeler ces événements, bien qu'ils soient liés à une époque révolue, pour que les Unionistes se souviennent que leur mouvement est issu de la Résistance VALDOTAINE. Si l'UV avait dû, dans le passé, refuser de s'allier avec tous les partis issus de la Résistance ITALIENNE qui, d'une manière ou de l'autre, avaient pu partager la responsabilité de la mort de Chanoux, elle aurait eu de sérieux problèmes. Heureusement nos devanciers avaient moins de complexes et plus de bon sens que nous, quand il s'agissait de choisir des alliances pour le bien du Mouvement et de la Vallée d'Aoste; il nous revient, à nous Unionistes du XX^{ème} siècle, qui vivons dans une «deuxième République» dont les partis n'ont plus grand-chose à voir avec ceux de la première, d'être assez mûrs pour nous confronter librement à l'Histoire, et pour nous apercevoir quand on nous raconte des histoires.

SUITE DE LA PAGE 1

« Européennes »: pas de mariages empressés

Sociale», des partis politiques qui n'ont pas de tradition en Vallée d'Aoste, qui n'ont jamais aimé les autonomies spéciales et qui prônent une idée d'Europe bien différente de la nôtre; s'appuyer sur ce mouvement signifie partager une logique non bipolaire, mais bipartite qui ne nous appartient pas.
Je crois que nous devons continuer à poursuivre une troisième voie et c'est-à-dire celle d'un accord avec la «Lega Nord», en particulier l'«Apparentamento» parce que même si ce mouvement n'a pas défendu la Vallée d'Aoste pendant certains passages historiques, je le considère, du côté des valeurs, le plus proche de l'Union. Je pense, à l'échelon continental, à la sensibilité de la Lega au sujet de la politique de la montagne et à la vision d'une Europe des Peuples et non pas des États.
En plus de cela, le fait de dialoguer avec un tel interlocuteur qui est au gouvernement nous permettrait de disposer d'un éventuel point de repère à Rome, où notre valable sénateur Fosson se trouve parfois un peu seul et je pense par exemple au moment où on commencera à discuter de l'application de lois comme celle du «Fédéralisme Fiscal». Cela étant, les prochains jours seront importants afin de disposer d'un cadre clair et définitif de la situation, mais je demeure convaincu que nous devons choisir sans commencer à nous diviser en notre intérieur, en rappelant que le «ni droite ni gauche» et les «niveaux différents» constituent des piliers de la politique de notre Mouvement et s'il y a des propositions sérieuses de la part des différentes forces politiques nationales on les évaluera et on écoutera la voix et l'opinion de notre base, de nos Présidents de Section, ainsi que du Conseil Fédéral, qui doit approuver cette importante décision.
Pour conclure, je tiens seulement à rappeler que pour se marier il faut être deux et, dans certains cas, mieux vaut rester seul, que de divorcer au lendemain des noces.

David Follien

Timeo Danaos et dona ferentes

Joseph-César Perrin

« Je crains les Grecs, même quand ils font des offrandes [aux dieux] »: ancienne maxime toujours d'actualité qui ne devrait jamais être oubliée, et surtout pas en politique où certains présents sont très dangereux car ils cachent le plus souvent des intentions fortement suspectes. Aussi, je crains fortement les avances et les ouvertures qui nous viennent depuis quelques temps de la part du Peuple de la Liberté soit à l'égard d'un embrassons-nous, dans le but de former une nouvelle majorité régionale qui le verrait allié à l'Union Valdôtaine et à ses partenaires, soit à l'égard des élections européennes pour lesquelles ce parti déclare être disponible à un accord, voire à inclure un candidat unioniste dans ses listes. Timeo Danaos… Je le répète, car il serait très dangereux de vouloir se jeter dans la gueule du loup dans la conviction que cela nous fera du bien. Timeo Danaos… Je le répète encore, car j'ai de gros doutes que ce parti se soit rangé sur des positions authentiquement autonomistes. Au vrai, je pense exactement le contraire puisque, si d'une part je suis convaincu de l'honnêteté intellectuelle de certains de ses dirigeants et de ses électeurs, j'ai d'autre part la certitude que ce parti est encore sur des positions nettement anti-autonomistes et par conséquent anti-valdôtaines, car il est étroitement lié à la majorité gouvernementale italienne qui est anti-autonomiste et par conséquent anti-valdôtaine.
Il suffit, quant au niveau central, de penser à l'attitude qu'elle a tenue à l'égard des questions valdôtaines en ces derniers temps. N'a-t-on pas crié à tous les vents contre les prétendus « privilèges » dont jouirait le Val d'Aoste? Et sur cette poussée, n'a-t-on pas entendu tous les gouverneurs du Pdl élever leur voix contre nos droits statutaires, déjà bien au-dessous des desiderata des Valdôtains qui ont lutté et souffert pour reconquérir notre ancienne autonomie? Et que faut-il dire d'un ministre du gouvernement Berlusconi qui a déclaré publiquement vouloir éliminer le plus tôt possible certains « avantages » valdôtains et des autres régions autonomes et être prêt, dans ce but, à modifier notre statut? Et, portant, ce ministre n'est-il pas un gros bonnet de cette Lega Nord qui se dit autonomiste et fédéraliste?
Pouvons-nous, donc, nous fier de cette majorité gouvernementale et des partis qui la composent? Quant à moi, Timeo Danaos…
Quelqu'un pourra objecter qu'au Val d'Aoste ce n'est pas pareil. Voyons si cela est croyable.
Toutes les fois que le gouvernement romain s'est lancé, en paroles ou par les faits, contre nos droits et contre nos lois, les dirigeants locaux du Pdl l'ont carrément secondé et à aucun moment ils n'ont élevé leur voix pour protester. De plus, plusieurs d'entre eux ont déclaré et écrit à maintes reprises que le temps est venu de supprimer certains droits statutaires et, en premier lieu, celui concernant l'emploi de la langue française, déjà totalement absente dans les administrations de l'État et si pauvrement présente ailleurs à cause de mille ostracismes, langue qui était jadis celle de notre région francophone et la langue instrumentale dans l'enseignement et de l'Église.
Et encore. Dans ce parti ont conflué des anciens fascistes qui, quoique camouflés, n'ont pas perdu la peau du loup. Est-ce qu'ils ont par hasard déclaré être repentis des méfaits que la dictature fasciste a accomplis au Val d'Aoste? Se sont-ils excusés d'avoir été complices de la mort d'Émile Chanoux, le martyr de la Résistance valdôtaine, le seul homme qui aurait su guider notre autonomie vers d'autres horizons bien plus intéressants et profitables? Et j'en passe. Que je le sache, la réponse est négative et, qui pis est, leur attitude à l'égard de problèmes ethniques et linguistiques valdôtains n'a pas changé. Or, à l'intérieur du Pdl, ils sont peut-être une minorité mais le danger n'est pas moins grave. Aussi, mon opinion est claire: pas de compromis et d'embrassons-nous mortels !

La Section d'Aoste-Ville
organise un **repas social**
avec tous ses inscrits et sympathisants pour le
samedi 4 avril 2009 à 12h30
au Restaurant Bataclan (15, place Arc d'Auguste)
Un menu fixe a été convenu au prix de 23 euros

Pour infos et réservations, avant le 2 avril 18h, veuillez téléphoner à:
René Favre 338-76 38 137 - André Vuillermoz 338-56 00 265

Une conférence de Dominique Wolton,
proposée par la Présidence de la Région et l'Alliance Française

La diversité culturelle et la Francophonie

Lundi 6 avril à 21h,
Salle des conférences de la Bibliothèque régionale

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Quatrième soirée du Printemps Théâtral

Le festival du théâtre populaire continue vendredi prochain, 3 avril 2009, au théâtre Giacosa d'Aoste, avec deux compagnies: *Lo Trèn*, de Verrayes, *La Bétise,* d'Aymavilles. Voici la présentation des pièces et les noms des acteurs et collaborateurs.

Lo Trèn - Verrayes

LO PLAN, LO DRET É LA SEUPPA DÉ LANTA DELFINNE

Résumé: Lé-z-énsègnemèn i végnon, po tcheut di lévro... i fo icoutà è aité sèn qué n'én outor.

(Les enseignements ne sont pas tous contenus dans les livres... il faut écouter et regarder ce qui nous entoure).

Acteurs: Chaberge Marie Claire, Cignetti Selena, Daudry Katiuscia, Foudon Corrado, Foudon Elena, Meynet Rouja, Michelet Diego, Navillod Luca, Pellissier Stefania, Petey Alex, Philippot Felicino, Pizzaballa Denis, Porliod Yro, Ronc Fabio, Vallet Nadir.

La Bétise - Aymavilles

LA VOUÉSE DI SOQUE

PIÈCE ÉCRITE PAR RONNI BESSI
TRADUCTION PAR LE
GROUPE LA BÉTISE

Résumé: L'è la nite di 31 désèmbro 1853, eun groupe de courajeu Valdotèn se beutton eun tsemeun pe arevé eun Veulla é rejoueundre la «Bènda Di Soque»... mi... lo lon de leur tsemeun ver la revoluchón... noutre avènturié fèyon de drole de rancontre....

(C'est la nuit du 31 décembre 1853, un groupe de courageux Valdôtains prend le chemin pour arriver à Aoste et retrouver la Benda Di Soque... mais... sur leur chemin vers la révolution nos aventuriers font des rencontres assez drôles...)

Acteurs: Belley Susanna, Bethaz Manuel, Buschino Massimo, Buschino Elisa, Carlin Tiziana, Grosjean Eraldo, Letey Christopher, Marguerettaz Denise, Marguerettaz Chantal, Pellissier Ivonne, Rosset Viola, Vairetto Andrea, Vairetto Laurent, Vairetto Michel, Vairetto Sabrina.

On Rappelle que le billet coûte 7 euros. Entrée gratuite pour les moins de 14 ans. Les billets sont en vente, au guichet du théâtre, le soir du spectacle, une demi-heure avant le début de la pièce.

La Ligue valdôtaine pour la langue française

La Bibliothèque régionale d'Aoste accueille, jusqu'au samedi 15 avril prochain, une exposition consacrée à la *Ligue valdôtaine* pour la langue française, à l'occasion du premier centenaire de la fondation de cette organisation et dans le cadre des *Journées de la Francophonie*. Réalisée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, par le biais de la Direction des Archives et des Bibliothèques avec la collaboration du Service de Gestion des Bibliothèques, le but de cette initiative consiste à rappeler les activités de la *Ligue*, créée en 1909 par Anselme Réan, dont le sous-titre – *Comité italien pour la protection de la langue française dans la Vallée d'Aoste* – synthétisait le programme. Face aux tentatives du gouvernement de déraciner l'usage du français en Vallée d'Aoste après l'unité italienne, son activité fut particulièrement intense dans le domaine de l'enseignement. Un *Bulletin* périodique assurait l'information : voulant attirer l'attention de l'opinion publique italienne sur la condition de la minorité linguistique valdôtaine, la *Ligue* en édita notamment, en 1912, un numéro spécial auquel donna son adhésion le gotha des milieux intellectuels italiens, de Benedetto Croce à Francesco Ruffini, de Napoleone Colajanni à Arturo Graf, de Giuseppe Prezzolini à Guido Rey et bien d'autres. «*Il ne faut pas oublier*, – a déclaré l'assesseur régional à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin – *qu'en 1919, à l'issue de la première guerre mondiale, la Ligue affirma pour la première fois la nécessité d'accorder à la Vallée d'Aoste un statut d'autonomie, en raison de ses caractéristiques ethniques et linguistiques particulières. Même si le régime fasciste suffoqua ces revendications, c'est à partir de l'engagement politique et culturel de la Ligue Valdôtaine que les idéaux d'autonomie et de fédéralisme de l'abbé Trèves et d'Émile Chanoux commencèrent à se développer, pour aboutir à la fondation de la Jeune Vallée d'Aoste, véritable foyer de la Résistance valdôtaine contre le Fascisme et berceau de la pensée autonomiste de l'après-guerre*.»

Quarante ans d'artisanat valdôtain

1968-2008 : De l'art pastoral à l'artisanat artistique

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a inauguré, le vendredi 20 mars dernier, l'exposition intitulée *«1968/2008. De l'art pastoral à l'artisanat artistique. Quarante ans d'artisanat valdôtain à travers une sélection d'œuvres issues de collections privées».*

Cette exposition – dont le commissaire est l'éditeur Gherardo Priuli – aménagée dans la magnifique église Saint-Laurent d'Aoste par les soins du personnel de l'Assessorat de l'Education et de la Culture a pour objectif de mettre en valeur l'intérêt de la production artisanale régionale de ces dernières décennies. Selon l'assesseur Laurent Viérin, *«consacrer une exposition aux collections d'objets d'artisanat valdôtain de tradition de ces quarante dernières années signifie poursuivre un processus de valorisation, de sauvegarde et de conservation mais également d'internationalisation d'un patrimoine artistique qui mérite d'être transmis aux générations futures».*

Il s'agit d'un rassemblement d'œuvres considérable qui révèle toute l'importance de la collection autour de laquelle est construite l'exposition. Des rondes-bosses en noyer ou en pierre ollaire et des bas-reliefs réalisés par des artisans valdôtains décrivent la vie et les personnages du monde rural alpin. Les représentations des paysans au travail jouxtent celles de nos saints locaux et les tatà sont exposés près des objets quotidiens et des outils agricoles. Lucio Duc, Aldo Patrocle, Hans Savoie, François Cerise, Carlo Jans, Dorino Ouvrier, Giovanni Thoux, Carlo Gadin, Guglielmo Pramotton et Siro Viérin, autant d'artistes dont les œuvres sont proposées ici. *«Dans l'église Saint-Laurent* – a continué l'Assesseur – *les œuvres assument la valeur de témoignage des compétences techniques des artisans, de leur langage expressif et de leur créativité, une créativité qui s'insère dans la culture de notre époque. On trouve dans ces créations, à la fois une interprétation du passé et la vision du présent, un récit de moments vécus et imaginés, fruit d'une remarquable sensibilité personnelle».*

Cette exposition, qui a inauguré le calendrier 2009 élaboré par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et a été conçue avec le conseil scientifique du Musée de l'Artisanat Valdôtain de tradition de Fénis, restera ouverte au public jusqu'au 12 juillet. Elle est illustrée par un catalogue bilingue français-italien vendu au prix de 20 euros et publié par les éditions Priuli et Verlucca. Les textes sont signés par Giuseppe Saglio et Annibale Salsa.

Photos:
Zacaria THOMASSET:
Paysan portant une hotte
Fin des années 1960

Giovanni THOUX:
Triptyque refermable représentant la nativité, l'adoration des bergers et l'adoration des Rois mages - 1987

Réponse de l'Assesseur Ennio Pastoret à une interpellation

Situation de crise des entreprises sous-traitantes de la Cogne aciers spéciaux

Au cours de la séance du Conseil de la Vallée du 25 mars, l'Assesseur aux Activité productives Ennio Pastoret a répondu à une interpellation sur la situation de crise des entreprises sous-traitantes de la *Cogne acciai speciali*.

Avant de répondre à cette interpellation, permettez-moi de dresser un état de la situation générale et, en particulier, du marché sidérurgique à l'échelon international.
La révision constante des projections nous incite à réfléchir sur l'implacable turbulence financière (avec ses données négatives du côté des recettes), la chute de la confiance et l'effet limité de la réponse politique à propos du rétablissement du système financier.
La crise économique mondiale a des conséquences sociales et humanitaires considérables. Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurria, affirme que : *« La crise financière a engendré la crise économique et, maintenant, elle engendre une crise sociale et humanitaire aux proportions considérables, avec une perte énorme d'emplois. Aucun défi mondial ne pourra être relevé sans une réponse à l'échelon mondial, ce qui signifie qu'il faudra éviter toute forme de néo-protectionnisme ».*
Le Fonds monétaire international abaisse ses prévisions pour l'économie mondiale. Les experts de l'organisation de Washington prévoient, en 2009, une contraction du P.I.B. mondial comprise entre -0,5% et -1%. Il s'agira de la « première contraction en 60 ans », conséquence de la profonde récession qui est en cours, la pire récession depuis l'après-guerre.
Par contre, des prévisions plus optimistes pour 2010 prévoient une « croissance graduelle » comprise entre 1,5 et 2,5%.
Pour les pays de la zone euro, le FMI prédit une contraction de 3,2% du P.I.B. cette année (contre -1,2% prévu fin janvier) auquel devrait suivre une reprise limitée de 0,1% en 2010.
Les prévisions pour le Japon sont encore plus négatives : son P.I.B. reculera de 5,8% en 2009 et encore de 0,2% en 2010.
Pour les Etats-Unis, le FMI prévoit une baisse de 2,5% du P.I.B. en 2009 et une croissance de 0,2% en 2010.
En Italie, cette année le déficit budgétaire s'élèvera à 4,8% du P.I.B. (deux points de plus que l'année dernière) et, en 2010, il continuera d'augmenter pour atteindre 5,2% du P.I.B. Ces données reflètent une révision en baisse par rapport aux données de février dernier, qui indiquaient pour 2009 un déficit de 3,9% du P.I.B. Les prévisions pour l'Italie sont, cependant, inférieures aux valeurs moyennes prévues pour tous les pays du G20. Pour ces 20 Etats, le Fmi prévoit un déficit budgétaire de 5,9% du Pib en 2009 et de 6,3% en 2010.
Selon Bankitalia, toutes les principales économies avancées ont enregistré une forte contraction du P.I.B. au cours du quatrième trimestre de 2008. La demande des consommations et des investissements baisse du fait que la climat de confiance entre les familles et les entreprises s'aggrave rapidement en raison de la croissance du chômage, de la chute des cotations d'actions et de la valeur des immeubles, ainsi que des conditions d'accès au crédit qui sont toujours plus restrictives. L'on peut prévoir une « nouvelle et significative baisse de l'activité économique ».
Les données Istat relatives au commerce étranger ont été diffusées aujourd'hui et, en janvier 2008, un fléchissement de –3 585 millions d'euros du solde global a été enregistré.
En janvier 2009, par rapport au même mois de 2008, la dynamique des flux commerciaux partant de et allant vers la zone UE a été négative : les exportations ont diminué de 22,9% et les importations de 24,3%.
Celle-ci est la situation dont nous devons tenir compte, tout en sachant que la Vallée d'Aoste n'est pas indemne de problèmes et de dynamiques économiques nationales et internationales, étant donné qu'il est évident que la crise a une durée temporaire et une profondeur plus grandes que celles qu'on avait prévues à la fin de l'année dernière.
En particulier, les secteurs les plus gravement touchés sont ceux des infrastructures et des constructions et, bien évidemment, le secteur des automobiles dont la baisse a atteint jusqu'à 70%, vis-à-vis d'une réduction des ventes de 30%.
Cela signifie que, pour l'instant, les grandes entreprises de construction préfèrent consommer les stocks de magasin, plutôt que de commencer de nouveaux cycles de production.
Cela dit, il faut maintenant réfléchir sur le marché sidérurgique et considérer la situation de la Cogne Acciai Speciali.
Après avoir évoqué le scénario précédent, nous devons penser que les industries, telles que la CAS, qui sont présentes avec leurs produits sur les marchés du monde entier, subiront elles aussi de lourdes retombées.
En particulier, comme l'a communiqué la CAS les jours derniers, en ce qui concerne l'établissement d'Aoste, la réduction du travail est de l'ordre de 40-50% par rapport aux deux dernières années.
Cette réduction est limitée grâce aussi à la nouvelle branche de fer forgé -inaugurée au mois de décembre dernier- qui travaille la plupart des volumes d'acier produits.
Selon les dirigeants de l'entreprise, les mesures attendues au niveau macro-économique pour relancer l'économie n'ont pour l'instant apporté aucun changement significatif et, aujourd'hui, personne n'est capable de faire une prévision fiable.

Sur la base de cette situation, la CAS a communiqué aux organisations syndicales qu'il est nécessaire de continuer à adapter l'activité productive à l'arrivée des commandes par les moyens de flexibilité déjà existants et ce, afin de sauvegarder les niveaux d'emploi et de poursuivre l'activité de façon économiquement durable.
Par conséquent, les mesures de chômage technique ordinaire (CIGO), ainsi que les mesures concernant l'activité des équipes -mesures basées sur le modèle de la semaine courte- ont été prorogées pour les prochains mois (jusqu'à début juin), lorsque le cadre de la situation sera moins aléatoire, du moins on l'espère.
Quant à l'état financier de la société, la CAS a confirmé qu'elle continuerait à soutenir sa situation opérationnelle, et à assurer son soutien à l'avenir en gérant attentivement les coûts opérationnels.
Enfin, pour ce qui est des investissements, ceux déjà lancés seront conclus régulièrement, tandis que les nouveaux investissements subiront un ralentissement proportionnel au ralentissement de l'activité productive.
Dans une telle situation -qui, rappelons-le, a obligé d'importantes sociétés sidérurgiques à suspendre leur production ou à fermer leurs usines- des retombées sont inévitables aussi pour lesdits emplois induits de la Cogne.
Par conséquent, les entreprises directement ou indirectement liées à l'activité productive de la CAS doivent s'attendre à une réduction du travail parallèlement à la diminution de la principale activité industrielle de cette société. Il n'y aura donc pas de fermeture totale, mais sûrement une forte réduction des commandes.
Toutes ces informations ont été fournies aux organisations syndicales au cours de la rencontre que CAS a eu avec elles.
Pour ce qui de la situation des paiements des factures émises par des fournisseurs valdôtains, la CAS -qui récupère actuellement, à son tour, les crédits non payés par de nombreux clients italiens et étrangers- a rencontré ces derniers jours les propriétaires des entreprises valdôtaines.
Au cours de cette rencontre, les dirigeants ont informé leurs interlocuteurs qu'à la suite d'un accord passé avec Finaosta et Aosta Factor, la CAS est disposée à reconnaître les factures pour permettre à Aosta Factor de verser à l'avance un acompte correspondant à 90% de la valeur de la facture à tous ceux qui en feront la demande (et si toutes les conditions nécessaires sont remplies).
Selon la CAS, cette situation devrait se normaliser d'ici la fin du mois d'avril prochain.
C'est ce qui a été assuré aux syndicats, qui me l'ont confirmé à l'occasion de la rencontre que j'ai eu avec eux lundi 16 mars dernier.

Mettre en place les politiques nécessaires pour sauvegarder le patrimoine professionnel acquis par les employés des entreprises sous-traitantes de la CAS.
En ce qui concerne votre demande relative à la mise en place de politiques nécessaires pour sauvegarder le patrimoine professionnel acquis par les employés des entreprises sous-traitantes de la CAS, je crois que les réponses possibles du Gouvernement valdôtain sont contenues dans le plan anti-crise qu'il a approuvé.
A ce propos, j'aimerais souligner un problème sur lequel le Gouvernement italien, après une série de déclarations d'intentions, ne s'est malheureusement plus exprimé.
Au mois de septembre, de nombreuses entreprises et sociétés avaient fini le bonus de 52 semaines de CIGO sur deux années et, étant donné la situation de crise, pour ne pas fermer elles devraient mettre en place la CIGS (chômage technique de longue durée) qui aurait des retombées négatives.
En considération de la situation de crise de l'époque, le Gouvernement de Berlusconi avait envisagé de doubler le nombre de semaines de CIGO qu'on pouvait utiliser sur deux ans (de 52 à 104) et le calcul du chômage aurait été quotidien, et non plus hebdomadaire, ce qui aurait permis de mieux organiser les flux de travail, de concentrer la fermeture dans des jours précis et de donner ainsi une valeur économique ajoutée à la semaine courte.
Cependant, cette question est passée sous silence.

L'Assesseur Ennio Pastoret

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple
Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin
11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Nouvelles de la Commune d'Aoste

La conférence de presse de jeudi dernier a concerné les problèmes d'habitation

La politique communale pour le logement

Les questions du logement et des impôts sur les biens immobiliers ont été les sujets de la conférence de presse du jeudi 26 mars dernier de la Junte de la ville d'Aoste. Présents, dans la salle de la Junte de l'Hôtel de Ville, le syndic du chef-lieu régional Guy Grimod, son adjoint Marino Guglielminotti Gaiet et l'assesseur au Budget Mauro Baccega, qui ont expliqué aux journalistes présents la campagne de sensibilisation de la Commune à propos de la question du logement.

«Au cours du dernier mois et demi – a souligné Marino Guglielminotti Gaiet – *la commune d'Aoste a réussi à atteindre un objectif important dans le domaine des politiques sociales. Au début du mois de février, en effet, on comptait quelque 38 familles en situation précaire par rapport au logement, un chiffre qui a baissé de quatorze unités après la fin des travaux dans les logements appartenant à la Commune dans le Quartier Cogne ; ces mêmes logements qui, il y a quelques années, avaient fait l'objet d'une grande campagne de restructuration qui est en train finalement de se terminer».*

Un Marino Guglielminotti Gaiet particulièrement content de ces résultats, qui arrivent dans un moment particulièrement difficile du point de vue économique, surtout pour les familles qui ne sont pas propriétaires de logement. Et, toujours dans cette direction, la Junte communale d'Aoste a récemment approuvé le règlement Ici pour l'année 2009. Un règlement qui propose à nouveau les tarifs de 2008 mais qui, avec quelques petites modifications, veut aider les propriétaires qui louent leurs appartements.

«La Commune ne possède pas d'informations récentes sur le nombre de logements qui ne sont pas loués dans la ville – a dit encore Guglielminmotti Gaiet – *mais on suppose qu'ils sont plus de trois cents. Le problème est que beaucoup de locataires préfèrent payer 0,9% d'Ici sur leurs immeubles vides plutôt que le tarif de 0,1% que la Commune applique à ceux qui louent leurs appartements aux étudiants universitaires qui n'habitent pas dans la ville d'Aoste, mais aussi et surtout à des locataires qui ont subi une expulsion définitive de leur précédent logement. Dans ce cas* – a ajouté Guglielminotti – *la Commune prend en charge également de garantir aux propriétaires douze mois de loyer dans le cas où les locataires ne pourraient pas le payer».*

Le règlement de l'Ici communale – qui est synthétisé dans une lettre qui sera envoyée durant les prochaines semaines à tous les citoyens – prévoit bien sûr que la résidence principale ne soit pas taxée, sauf exception pour les habitations des catégories A1, A8 et A9, les habitations luxueuses, qui malgré tout peuvent bénéficier d'une réduction de 104 euros. Les retraités, les familles nombreuses et les familles qui ont une personne handicapée à charge auront droit à une réduction de 200 euros. Les modalités de payement sont les mêmes depuis toujours : répartition de l'impôt sur deux versements différents (16 juin et 16 décembre), ou solution unique de payement avec échéance le 16 juin. Au début de conférence de presse, le syndic d'Aoste Guy Grimod avait pris la parole sur un sujet *«difficilement interprétable pour les Administrations locales»* comme la sécurité. *«Les*

coûts de la sécurité publique ne font pas partie, heureusement, du "Pacte de Stabilité" que les Communes doivent respecter au moment de l'approbation des budgets. La commune d'Aoste a une collaboration fonctionnelle avec les forces de l'ordre présentes sur le territoire, mais nous avons quand même décidé d'augmenter la vidéo surveillance contre les actes de vandalisme dans les jardins publics de Saumont et de la rue Grand Eyvia».

Pour conclure la conférence, le syndic a annoncé que – à partir de cette semaine – l'unité de projet qui s'occupera de la réorganisation du plan du trafic urbain sera au travail. De cette Commission font partie le syndic d'Aoste Guy Grimod, son adjoint Marino Guglielminotti Gaiet (qui est aussi assesseur à la Mobilité), l'assesseur aux Travaux publics et à la Viabilité Alberto Follien, les dirigeants communaux Stefano Franco, Graziella Benzoni, Fabio Fiore et Domenico Salvador, le directeur de la société publique Aps (Azienda Pubblici Servizi) Vittorio Canale et le dirigeant de l'Administration régionale nommé la semaine dernière, Massimo Rosset.

François Domaine

Hôpital, Grimod répond à l'opposition

«Nous attendons les projets de la Région»

Le problème de l'élargissement de l'Hôpital Régional "Umberto Parini" d'Aoste a été abordé la semaine dernière pendant le Conseil communal du chef-lieu régional. Le syndic de la ville Guy Grimod a répondu à une interpellation du président adjoint du Conseil Mario Vietti (Aoste Vive), qui demandait à la Junte de présenter un projet qui développe les aspects de la viabilité et de l'urbanisme relatif à la construction du nouveau service de l'hôpital. *«Il n'est pas question que la Commune* – a dit Guy Grimod lors de sa réponse – *anticipe les procédures de la Région. L'Administration régionale nous enverra, une fois qu'elle les aura approuvés, les actes concernant la construction de la nouvelle structure qui devra compléter l'hôpital régional du boulevard de Genève. Une fois que la Commune aura à sa disposition ces projets, elle pourra les analyser et les approuver. Mais le moment n'est pas encore arrivé. On doit, durant cette première phase de travaux, créer une entente et un accord de programme avec l'Administration régionale qui permettra d'éclaircir les questions et de donner des orientations urbanistiques certaines sur la question de l'élargissement de l'Hôpital Régional "Umberto Parini"».* Au cours de sa réponse, le syndic Grimod a également souligné au Conseil que la Junte régionale, avec Finaosta, est en train de créer une société à capital régional pour la gestion des procédures d'agrandissement de l'hôpital, des travaux qui coûteront environ 45 millions d'euros.

F.D.

Alessandro Pelanda fait partie du groupe de l'Union Valdôtaine

Le Conseil communal de la ville d'Aoste, depuis sa dernière échéance, les mardi 24 et mercredi 25 mars derniers, peut compter sur un nouveau conseiller du groupe de l'Union Valdôtaine. Il s'agit d'Alessandro Pelanda, qui pendant les élections de mai 2005 avait été élu avec la liste d'Aoste Vive, remportant un score personnel de 315 voix. Pelanda, né à Aoste, le 9 février 1973, avait opté depuis le mois de décembre 2007 pour l'adhésion au groupe mixte du Conseil; lundi 23 mars dernier, à la veille du Conseil communal, il est arrivée enfin sa décision à propos de son passage au groupe de l'Union Valdôtaine.

«Durant ces derniers temps se sont créées les conditions pour mon rapprochement vers le groupe de l'Union – a dit Pelanda – *et ce passage est la conséquence logique de différentes situations au cours desquelles j'étais en accord avec les positions de ce groupe. Et c'est ce qui s'est passé lors de la dernière approbation du budget, pendant laquelle j'avais voté en faveur de ce document».*

«Mon parcours politique est quand même cohérent ; je suis parti de l'Union Valdôtaine quand Aoste Vive n'était qu'une liste civique et un mouvement d'opinion. Mais en peu de temps – a dit aussi le Conseiller communal – *cette initiative s'est transformée en un parti, un parti qui ne présente aucune nouveauté du point de vue politique et, surtout, qui n'apporte aucune contri-*

bution par rapport aux choix du Conseil communal».

Au sein de la commune d'Aoste, Alessandro Pelanda est engagé dans la Commission spéciale qui s'occupe du développement économique et de la relance des activités productives (avec les conseillers Giorgio Giovinazzo, Alder Tonino, Giovanni Girardini, Flavio Serra et Giampaolo Fedi) ; du point de vue social, Pelanda est le porte-parole de la section valdôtaine de l'Admo (Association de Donateurs de Moelle Osseuse) et fait partie également de la Ficr, la Fédération Italienne des Chronométreurs.

F.D.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46

Nos skieurs à Folgaria

Un an après les finales des Jeux Sportifs des Etudiants qui s'étaient déroulées entre Aoste, Pila et Cogne, vendredi dernier 13 mars à Folgaria, dans la province autonome de Trente, s'est achevée l'édition 2009 des finales nationales des Jeux pour Etudiants. Des finales qui ont vu – encore une fois – les skieurs valdôtains protagonistes dans le ski de fond, la descente et le snowboard. Dans la catégorie des écoles secondaires du premier degré (c'est-à-dire les écoles moyennes) Federico Paini de l'établissement scolaire "Luigi Barone" à Verrès a remporté la deuxième position du slalom géant, alors que parmi les filles de la même catégorie Jasmine Fiorano de l'école moyenne "Maria Ida Viglino" à Villeneuve a remporté la compétition.

L'école "Luigi Barone" à Verrès, grâce aux résultats de Federico Paini, Jean Daniel Pession (9ème) et Alessandro Paini (31ème), a remporté la deuxième position du classement masculin par école; l'établissement "Maria Ida Viglino" à Villeneuve a été troisième au classement réservé aux filles, grâce à Jasmine Fiorano, Monique Ferrod (9ème) et Margaux Truc (35ème). Jasmine Fiorano a participé également au slalom parallèle de snowboard, en remportant la deuxième position. En ce qui concerne les lycées, dans le géant masculin s'est imposé Hervé Vevey de l'Institut Technique et Commercial d'Aoste, qui a été deuxième dans le classement du combiné de la descente ; en effet, le jeune Vevey, qui fait également partie du Club de Ski d'Aoste, est arrivé à la troisième place du parallèle de snowboard. Toujours pour le snowboard, en compétition individuelle, Sibilla Giuntoli et Anna Boschini de l'institut Classique et Artistique d'Aoste ont réussi à remporter respectivement la sixième et la onzième place du classement ; la valdôtaine Jasmine Nicotera, qui courait pour le Ski College Veneto de Falcade, a été deuxième lors de cette compétition et a remporté aussi la médaille d'argent dans le parallèle. Du ski de fond pour terminer : trois places pour les couleurs de notre région pour les vingt premiers au classement féminin grâce à Marie Claire Gontier, Anaïs Chentre et Anna Savin, respectivement quatrième, dixième et dix-huitième de la course. En sachant que Gontier et Savin, tout comme Francesco De Fabiani *(photo)* – huitième dans la course des garçons – font partie de l'établissement scolaire "Binel Viglino" de Pont-Saint-Martin, alors qu'Anaïs Chentre (Club de Ski de Bionaz Oyace) a défendu les couleurs de l'établissement scolaire "Reine Marie Adélaïde" d'Aoste.

F.D.

All Stars Hockey Challenge

Il y a bientôt vingt ans, en Vallée d'Aoste, l'un des sports les plus suivis par le public était bien sûr le hockey sur glace. C'était pendant la saison du Courmaosta, la célèbre équipe du président Carlo Rivetti qui – pendant quelques années – fut l'un des team du hockey les plus importants du panorama italien et pas seulement. Deux troisièmes places lors du championnat italien, une Coupe d'Italie et différentes participations à l'Alpencup : voilà les principaux titres remportés par la société d'Aoste et Courmayeur. Une société qui a disparu vers la moitié des années 90 et qui renaîtra, ce week-end, à l'occasion du All Stars Hockey Challenge, une manifestation qui a commencé, mercredi dernier, 1er avril, à Bozen et qui sera à Courmayeur vendredi soir, 3 avril, à 20h30, quand sur la glace du Forum Sport Center, le Courmaosta se mesurera à l'équipe de Bozen et à celle de Varese pendant deux matchs de quarante minutes chacun. Le Courmaosta revivra durant quelques heures et plus, avec les maillots historiques jaunes et noirs, en compagnie des protagonistes principaux des années d'or du hockey valdôtain. A Courmayeur reviendront les joueurs qui sont restés dans le cœur des passionnés comme Jimmy Boni et Bill McDougall, sans oublier le canadien Pierangelo Cibien, probablement le joueur ayant le plus de talent qui ait jamais joué au Val d'Aoste. *«Les champions d'alors avec les jeunes de cette époque qui maintenant jouent encore au hockey au sein de divisions mineures* – ont expliqué les organisateurs pendant la conférence de presse du jeudi 26 mars dernier – *sont finalement à nouveau ensemble. C'est une occasion importante pour faire revivre, pendant quelques heures seulement, l'esprit du Courmaosta».* Les deux matchs de Courmayeur ne seront que l'une des cinq étapes du All Stars Hockey Challenge, qui a commencé mercredi, à Bozen, et qui se terminera toujours dans la ville du Sud Tyrol, dimanche 5 avril, avec les finales du tournoi.

«Je suis vraiment heureuse que le hockey revienne à Courmayeur avec une manifestation si importante et caractéristique» a dit le syndic de Courmayeur Fabrizia Derriard, alors que l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz a voulu souligner les effets touristiques qu'un tel événement peut susciter. *«L'Administration régionale ne peut pas investir de l'argent public uniquement pour les passions* – a dit Marguerettaz – *mais les promoteurs du All Stars Hockey Challenge nous ont proposé un projet concret qui pourrait porter le nom du Val d'Aoste à travers toute l'Italie du nord, grâce à un sport comme le hockey qui est assez populaire».*

F.D.

Un premier bilan pour le ski à Valgrisenche

Une très bonne saison hivernale vient de s'écouler sur les pistes de Valgrisenche, avec la conclusion des deux journées de «Coppa Italia» - FIS, qui se sont déroulées sur la piste de slalom "bénévy", dans le domaine skiable Chez Carral-Bénévy-Verconey situé au cœur de la Vallée. Lundi 16 et mardi 17 mars, en effet, ont eu lieu deux compétitions de haut niveau FIS - Coppa Italia «Trophée de la Commune de Valgrisenche», de Slalom Spécial Homme. La participation des athlètes classés FIS (75) a été nombreuse. Le vainqueur, tant pour la première journée que pour la deuxième est Stefano Gross (23 ans, Fiamme Gialle) qui, durant cette saison 2008/2009 avait même pris part à des compétitions de «Coupe du Monde». Les traceurs de la première journée (Roger Pramotton et Matteo Joris, Valdôtains et athlètes de renommée nationale) et MM. Costazza et Johnson pour la deuxième journée, ont préparé un tracé très sélectif et les concurrents ont pu faire admirer leur habileté, avec une sélection finale qui a dépassé les 50% de participants. Meilleur Valdôtain classé, durant la première journée, Laurent Praz (Crammont), à la 10ème place, et Guglielmo Bosca (Crammont), à la 13ème place, le jour suivant, 17 mars. L'organisation de la part du Club de ski Valgrisenche, des deux journées a été excellente, avec l'engagement, en première ligne, de son président Dario Gerbelle, ainsi que de la SRL pour le développement touristique de Valgrisenche et de l'Administration communale. Durant le mois de janvier, les 15/16/17/18 se sont déroulés avec le succès mérité, toujours sur la piste de slalom "Bénévy", avec l'engagement du S.C. Valgrisenche et la très fructueuse collaboration du «Centro Sportivo Esercito di Courmayeur», quatre journées de compétition de haut niveau, avec le "Slalom Spécial Homme", réservé aux athlètes ayant des "points FIS", et tracé par les deux frères Pramotton de renommée internationale au niveau sportif. Ainsi, le pays est relancé, avec la construction à l'automne 2008 du "télésiège quatre places" sur la piste de "Bénévy", et, qui suivra, durant les prochaines années, l'achèvement de la restructuration de son domaine skiable, avec la prochaine révision de 20 ans, du tire-fesses de "Verconey" (2.050 mètres d'altitude). Le tourisme en général a également bénéficié de toutes ces initiatives, avec la mise en place, tout près du départ du nouveau «télésiège quatre places» d'un "Snow Park" et de deux tapis roulants. De sorte que, au "cœur" de Valgrisenche, dans un scénario grandiose de beauté alpine, la Vallée propose, en plus d'un centre de vacances estivales bien connu, un centre de vacances d'hiver "complet" avec la possibilité d'exercer le ski alpin, l'Eliski, les randonnées, et avec au départ des remontées mécaniques de Chez Carral, l'un des plus beau réseau de ski de fond, qui s'étend en amont vers le Chef-lieu et le barrage Beauregard.

SPORTS POPULAIRES - RÉSULTATS DU DIMANCHE 29 MARS DERNIER

La pluie n'a pas dérangé la journée de dimanche consacrée aux sports "de noutra téra". En effet, le 29 mars dernier, les joueurs de Tsan, Rebatta et Fiolet de notre région ont pris part aux matchs des championnats les plus divers.

TSAN Après les enjeux de la troisième journée, Châtillon I revient à la normalité en gagnant son match de Domianaz face à Verrayes II, probablement l'équipe qui pourrait remporter la deuxième place de la poule B de la première division du Tsan. Mais les bleus-rouges-noirs doivent, quand même, faire bien attention au retour possible de Brisma I et Montjovet I. Surtout les noirs de la basse vallée qui, il y a dix jours, ont risqué de faire tomber les champions de Châtillon : un message clair qui signifie – au moins pour la deuxième place – qu'ils devront lutter jusqu'à la fin. Au contraire, pour la poule A, Verrayes I semble bien parti pour le succès : seul Chambave I – finaliste il y a quelques saisons – peut encore créer quelques problèmes à l'équipe ayant remporté la deuxième place au printemps dernier.

FIOLET La première division n'a pas fait de cadeaux intéressants, pendant le week-end dernier. Porossan, Charvensod et Saint-Christophe ont gagné à l'extérieur, même si les grenats d'Ezio Marguerettaz ont eu quelques difficultés en plus à gagner sur le terrain de La Salle I.

REBATTA L'équipe de Doues de première division – composée en grande partie par les membres de la famille Nex – a tout de suite mis son poids dans le tournoi, en gagnant samedi dernier, 28 mars, le match de récupération de la première journée face aux champions de Jovençan. Quant à l'équipe de Rudy Brun, elle a remporté son match de dimanche à Valpelline, alors que les doyards n'ont pas joué contre Gressan.

TSAN Série A Poule A Verrayes I-Emarèse I 2813-1893, Chambave I-Châtillon II 1536-782, Pollein I-Saint-Vincent I 1223-1210 (match nul). **Poule B** Châtillon I-Verrayes II 3286-1911, Brisma I-Challand-Saint-Anselme I 3184-2999, Montjovet I-Valtournenche I 2749-1268. **Série B Poule A** Nus I-Montjovet II 1761-2300, Brisma II-Quart I 2518-3052, Valtournenche II-Pollein II 2358-1523. **Poule B** Saint-Vincent II-Saint-Christophe I 1379-1712, Challand-Saint-Anselme II-Nus II 2441-3777, Fénis I-Chambave II 1337-1705. **Série C Poule A** Verrayes III-Fénis II 1294-780, Challand-Saint-Victor I-Emarèse II 1185-1343, Nus III-Ayas I 2385-987. **Poule B** Saint-Christophe II-Brusson I 742-1459, Challand-Saint-Anselme III-Saint-Vincent III 1539-1371, Montjovet III-Nus IV 1198-1464. **Série D** Pollein III-Chambave III 1312-1414, Antey/Torgnon I-Brusson II 2249-841. Repos : Challand-Saint-Anselme III. **Juniors Poule A :** Brisma-Brusson 415-1060, Verrayes-Chambave 980-755, Antey/Torgnon-Valtournenche : match reporté. **Poule B** Challand-Saint-Anselme-Montjovet : match reporté, Emarèse/Saint-Vincent-Pollein 1851-531, Quart-Châtillon 271-574.

FIOLET Série A Etroubles I-Porossan I 1054-1167, Saint-Oyen I-Charvensod I 1086-1195, La Salle I-Saint-Christophe I 1161-1183. **Série B** Morgex I-Valpelline I 955-954, Avise I-La Thuile I 844-879. **Série C Poule A** Bosses I-Charvensod II 866-704, Oyace I-Morgex II 795-808, Saint-Christophe II-Gignod I 837-897. **Poule B** Gignod II-Morgex III 857-914, Allein I-Sarre I 890-848. Repos : Arpuilles I. **Série D** Gignod III-Saint-Christophe III 379-447, Morgex IV-Avise III 642-669, Avise II-Oyace III 716-557, Etroubles II-Allein III 813-641. Repos : Allein II. **Série E Poule A** Etroubles III-Charvensod III 524-410, Arpuilles II-Oyace III 301-388, Morgex V-Saint-Christophe IV 553-511. Repos : Sarre III. **Poule B** Gignod IV-Saint-Christophe V 447-355, Saint-Oyen II-Sarre II 463-395, La Salle II-Aoste Saint-Martin : match reporté. **Tournoi féminin** Charvensod V-Charvensod IV 181-131, Saint-Oyen II-Avise V 237-126, Gignod V-Allein IV 195-166. **Juniors B** Saint-Christophe II-Charvensod II 104-143, Avise II-Arpuilles I 59-62, Sarre II-Morgex II : match reporté. Repos : Etroubles I.

REBATTA 1ère catégorie Valpelline-Jovençan 1141-1181, Gressan-Doues : match reporté. Match récupéré pour Jovençan-Doues 1250-1280. **2ème catégorie** Doues B-Sarre 1023-992, Ollomont-Doues A 948-1025. **3ème catégorie** Poule A Aymavilles B-Doues B 686-734, Chevrot B-Jovençan 693-774. Poule B Gressan-Aymavilles A 855-821, Doues A-Cogne 792-731. **4ème catégorie** Valpelline-Bionaz B 712-695, Jovençan A-Bionaz A 747-665, Gressan-Jovençan B 658-503. **5ème catégorie Poule A** Gignod A-Gressan 567-504, Chevrot-Cogne : match reporté, Aymavilles-Porossan 403-453. **Poule B** Gignod B-Doues 192-256, Ollomont-Gressan B 345-379, Introd-Bionaz 384-471.

Batailles de Reines à Saint-Marcel

La clémence des conditions météorologiques qui ont accompagné le deuxième concours éliminatoire des Batailles de Reines a permis à un public nombreux d'assister, dans l'arène de Saint-Marcel, aux qualifications de douze autres bovines pour la finale régionale. Les reines qui se sont livrées bataille étaient en tout 163 réparties de la manière suivante : 48 pour la troisième catégorie, 65 pour la deuxième et 50 pour les poids maxi.
Les protagonistes de la journée étaient trois éleveurs jouant chez eux, Réan Rinaldo et Sergio Yeuillaz tous les deux avec une vache qualifiée et Gianni Champion avec deux vaches qualifiées pour la grande finale. La bovine la plus lourde était Picsou d'Aurelio Crétier avec ses 720 kg. Pour la première catégorie, grande finale entre Magalì de Gianni Champion de Saint-Marcel (3ème en seconde cat. à Etroubles, en 2008 et 3ème en seconde cat. à Fénis, en 2008) avec toujours la victoire de cette dernière. En demi-finale, la future reine avait éliminé Chimera de Gianni Champion alors que Magalì avait éliminé Jardin de Mario Aguettaz de Verrayes.
En ce qui concerne la deuxième catégorie, grand succès pour Panthère d'Elio Cerisey de Gignod qui a réussi à éliminer une experte aguerrie des batailles s'agissant de Bataillon de Rinaldo Réan de Saint-Marcel (2ème en seconde cat. à Brissogne en 2008). La quatrième et la cinquième place ont été remportées par Moteila de Piero Elex de Nus et Ballerina de Sergio Yeuillaz de Saint-Marcel. Enfin, parmi les 48 adversaires pour le titre de troisième catégorie, celle qui a dominé les autres est Ardita de Marino Grimod d'Aoste (reine en 3ème cat. à Gignod et ¾ en 3ème cat. à la finale régionale en 2005, 3ème en troisième cat. à Sarre en 2006, reine en 2ème cat. à Gignod en 2007) qui en finale a prouvé sa supériorité face à Guerra de Jadir Vallet de Nus. A la troisième place ex æquo se sont qualifiées Frison de Stefano Mosquet de Brissogne et Moureun de Michele Bionaz de Brissogne (reine en 3ème cat. à Fénis, en 2008). Prochain rendez-vous, dimanche 5 avril pour le concours éliminatoire de Jovençan pendant lequel se qualifieront douze autres reines pour la finale du 18 octobre prochain.

VIE DE NOS SECTIONS

Une réunion importante

Sur proposition du représentant de zone du Comité Fédéral, se sont réunis, à Pont-Saint-Martin, le 26 mars dernier, les représentants des sections de l'Union Valdôtaine de la 7ème et 8ème Communauté de Montagne, avec la participation des conseillers régionaux de la zone MM. Albert Crétaz et Mauro Bieler.
La réunion avait pour but principal d'entamer un programme de manifestations coordonnées des sections de la zone pendant 2009 ainsi que de se confronter avec les Conseiller régionaux concernés afin de les sensibiliser davantage par rapport aux problèmes locaux.
Au sujet de l'activité des sections, de nombreuses suggestions ont été présentées, à savoir l'organisation de fêtes communes comme "Rendez-vous" et "Rendez-vous Alpin", des débats politiques ainsi que des stratégies de rencontres pour sensibiliser les jeunes à l'activité politique.
Après une confrontation ultérieure au sein des sections respectives, les Présidents se réuniront encore pour rédiger un programme définitif sur l'activité commune.
Après la confrontation avec les Conseillers régionaux, est apparue de manière évidente leur disponibilité pour une collaboration correcte et efficace.
Ils demandent cependant la collaboration des sections pour la préparation des données nécessaires afin d'approfondir, au niveau régional, les différents sujets proposés.
La réunion s'est révélée utile pour vérifier la détermination de tous les présents à œuvrer selon un esprit communautaire, ce qui fait augurer d'obtenir des résultats importants pour le progrès du Mouvement.
Les sujets abordés lors de la réunion épuisés, le débat s'est poursuivi à propos des prochaines élections européennes ; après l'analyse des différents scénarios, les Présidents des sections ont manifesté leur préoccupation et leur inquiétude au sujet de possibles alliances qui pourraient provoquer des dommages importants dans l'organisation et le progrès de l'Union Valdôtaine.

Silvio Bastrentaz

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

annonce avec regret le décès de

Monsieur **Pasquale JUGLAIR (Pascal)**
âgé de 83 ans

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants : Anna, Sandro membre de la section, Elena, Narcisa et Laura avec leur famille respective, à ses sœurs Simona, Faustina et Emma, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur **Noé PORTÉ**
classe 1919 - ancien combattant

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Emma Juglair, à ses fils, Elio avec Loredana et Claudio avec Maria Luisa, à ses petits-fils Davide avec Marica, Dario avec Morena et Fabio avec Sabrina, à son frère Ercole ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-Saint-Victor

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur **Giuseppe JOLY**
âgé de 68 ans

La communauté unioniste de Challand-Saint-Victor présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Bruna D'Hérin, à ses enfants: Vilma, membre de la section, avec Gianni, et Ilario avec Agnese, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Champdepraz
a le grand regret de vous faire part du décès soudain de
Monsieur
William CHALLANCIN
âgé de 26 ans seulement
Toute la communauté unioniste de Champdepraz participe au chagrin de la famille et présente émue, avec une totale solidarité, ses condoléances les plus sincères à sa mère Jasmine, à son père Robert, à son frère Wilfrid, à sa grand-mère Paolina, à ses tantes Livia, Lilly et Gabriella, à l'affectionné Renato, à ses chers amis Gladys, Erik, Franca, Duilio et Alessandro ainsi qu'à tous les autres parents et amis.

Journée Internationale de l'Eau

«L'Eau est un bien stratégique pour la paix»

La troisième édition de la Journée de l'Eau, promue par l'Onu et valorisée en Vallée d'Aoste grâce aux initiatives organisées par le BIM, a été l'occasion, selon le président Jean Barocco, «*de réfléchir sur l'importance vitale de l'eau, pour toute l'humanité, et pour réaffirmer qu'il s'agit d'un facteur stratégique pour favoriser la paix dans le monde*».
Le Président du BIM, en faisant le bilan de cette Journée, a mis en évidence «*la participation attentive des citoyens, des Administrateurs et des techniciens des aqueducs, ainsi que les diverses initiatives organisées en Vallée d'Aoste par le BIM*».
Par rapport aux conflits dans le monde pour le contrôle des ressources hydriques, Barocco a souligné que ceux-ci «*ont des conséquences profondes sur la vie des hommes et de leurs communautés. Afin de promouvoir la paix, les gouvernements et les organisations mondiales devront inévitablement augmenter leurs efforts pour assurer à chaque personne l'accès à l'eau potable*».
Ensuite, Barocco a rappelé «*la profonde tradition de coopération liée à l'eau en Vallée d'Aoste où, de par notre autorité législative, nous avons l'exemple du Service Hydrique Intégré.*
En tout cas, les Administrateurs communaux doivent développer, d'une façon plus efficace, la coordination et la coopération entre les divers acteurs concernés, pour récupérer ce "savoir être et savoir faire" que nos aïeux ont employé pour distribuer de manière équitable l'eau sur tout le territoire de la Vallée».

La Vallée d'Aoste au Salon International Vinitaly

Les Assessorats de l'Agriculture et des Ressources naturelles et des Activités productives participeront, du jeudi 2 au lundi 6 avril, avec des stands institutionnels, au Salon International Vinitaly, le prestigieux rendez-vous de Vérone qui fête sa 43ème édition. Le stand de l'Assessorat de l'Agriculture sera plus grand par rapport aux années précédentes: en effet, celui-ci occupera une surface de 216 mètres carrés divisée en deux zones, la première réservée aux entreprises, et l'autre aux institutions. La première recevra les six caves coopératives valdôtaines (la Cave du Vin Blanc de Morgex et de La Salle, la Cave Coopérative de l'Enfer d'Arvier, la Cave des Onze Communes d'Aymavilles, la Crotta de Vegneron de Chambave, la Kiuva d'Arnad, les Caves Coopératives de Donnas), l'Institut Agricole Régional et les entreprises Château Feuillet, Di Barrò, Feudo di San Maurizio, Gerbelle Didier, l'Atoueyo, Les Crêtes, Les Granges, Lo Triolet, Maison Anselmet, Vevey Albert, Maison Vigneronne Frères Grosjean, Minuzzo Gabriella, Rosset Nicola, La Source et Ottin Elio. Par contre sur le stand réservé aux institutions, il y aura une table de dégustation grâce à laquelle les visiteurs pourront expérimenter les parfums et les arômes des meilleures productions régionales, à travers un parcours idéal accompagné par les sommeliers de l'Association Italienne Sommeliers Vallée d'Aoste. De plus, quelques élèves et enseignants de l'Ecole Hôtelière Régionale, proposeront de petites dégustations de produits alimentaires Dop et de la tradition de la Vallée d'Aoste. Un point de promotion touristique de l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports ainsi qu'un point d'information sur la Route des Vins seront également présents.
«*L'importance de la manifestation* – a souligné l'assesseur Isabellon – *s'est accrue avec le temps, parallèlement au développement du secteur œnologique, en contribuant à rendre le monde du vin l'une des réalités les plus considérables et dynamiques du panorama des productions agricoles. Dans ce conteste, la viticulture de la Vallée d'Aoste a sans doute un rôle bien défini: malgré les petits nombres, elle a su émerger grâce à la recherche constante d'objectifs de qualité ».* Le stand de l'Assessorat des Activités productives occupera une zone de 48 mètres carrés, sur laquelle trois entreprises appartenant au secteur des liqueurs auront une place: les Distilleries Alpe srl de Hône, la Saint Roch srl de Quart et La Valdôtaine srl de Saint-Marcel.
«*A partir de 2006* – a précisé l'assesseur Pastoret – *la promotion du secteur des vins valdôtains prévoit la présence à Vinitaly de plusieurs entreprises productrices de liqueurs et distillés typiques de notre région, produits de façon artisanale. Il s'agit d'une action insérée dans le plan de promotion de notre Assessorat, visant à soutenir l'activité des entreprises valdôtaines, appartenant à des secteurs de production divers, en Italie et à l'étranger.* »

Visite dans les centres de Tomothérapie à Modène et Milan

Lanièce au travail pour la radiothérapie à Aoste

«Depuis longtemps, l'Administration régionale *a pris la décision de se doter d'une Unité de Radiothérapie. Un choix motivé surtout par l'exigence d'éviter les transferts hors de notre région des patients atteints de cancer jusqu'au centre d'Ivrée»* : voilà la déclaration de l'assesseur à la Santé Albert Lanièce lors de la visite, le mercredi 18 mars dernier, de deux centres italiens d'excellence dans le domaine de la radiothérapie. La première visite a eu lieu à Modène, auprès du Service de Tomothérapie, (une technique de radiothérapie hélicoïdale, guidée par l'image, garantissant pour le patient un meilleur ciblage du tissu tumoral à irradier, tout en réduisant les risques d'irradiation pour les organes sains à proximité) qui fait partie de l'Unité Opérationnelle de l'Hôpital Universitaire, alors que la deuxième s'est déroulée à Milan, auprès du Service de Tomothérapie, faisant partie de l'Unité Opérationnelle de Radiothérapie de l'Institut Scientifique Universitaire San Raffaele.
L'assesseur Lanièce était accompagné du Directeur sanitaire et du Chef du Département Technique de l'ASL de la Vallée d'Aoste, du Médecin-chef de l'Unité complexe de Radiologie diagnostique et d'intervention, d'un médecin spécialiste en médecine nucléaire de l'Hôpital Umberto Parini et du responsable du Service de Radiothérapie et Physique Sanitaire de l'Hôpital d'Ivrée.
«*A propos du centre d'Ivrée,* – a continué Lanièce – *on est arrivé à la création d'un Département interrégional qui prévoit la participation des structures de Radiothérapie et de Physique Sanitaire de l'Entreprise Sanitaire d'Ivrée et du Département Diagnostique par Images et Radiologie d'Intervention. D'un point de vue scientifique et technologique, nous avons deux alternatives: l'Accélérateur Linéaire, employé pour les séances de radiothérapie au centre d'Ivrée, ou la Tomothérapie, dernière frontière de l'innovation dans le domaine de la Radiothérapie. En ce sens, nous avons voulu visiter les centres de Modène et de Milan pour nous rendre compte des facteurs (scientifiques, thérapeutiques, d'organisation, financiers, etc.) qui sont à la base du fonctionnement du service».*
«*J'ai voulu visiter les deux centres* – a conclu Lanièce – *parce que la décision pour le futur service régional devra être la meilleure, en pensant avant tout aux patients valdôtains, et pas seulement aux difficultés logistiques liées à la distance du siège d'Ivrée. En effet, nous devons évaluer tous les facteurs en jeu: l'opportunité et les avantages cliniques; les synergies éventuelles en conséquence de l'intégration dans la Radiothérapie du Département interrégional et dans le Pôle Oncologique du Piémont et de la Vallée d'Aoste; les interactions avec le bassin d'usagers du Canavais et les conditions d'attraction de notre région par rapport aussi à un bassin plus vaste, ainsi que les analyses sur les dépenses en sachant que le coût sera en tout cas très onéreux».*

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

Quand nous mangeons du chocolat, notre mémoire retrouve immédiatement une saveur qui vient du passé. Il y a quelque chose d'ancien dans le plaisir d'ôter le papier qui recouvre un morceau de chocolat. Lorsque j'étais petit, pas d'histoires : le chocolat signifiait traverser les tunnels – ouverts depuis peu de temps quand je fréquentais les écoles élémentaires – ce qu'on faisait pour des voyages de plaisir. Le Mont Blanc était Genève, le Grand-Saint-Bernard Martigny. On achetait des cigarettes et du chocolat, deux produits qu'on associait mentalement à la Suisse. Une union intéressante entre deux vices.
La saveur du pain avec le chocolat, avant la découverte de la Nutella (ce label naît en 1964), était bien précise, mais le chocolat vraiment sublime était suisse. Même si à Arnad on avait la Sirca David (fermée depuis des décennies) et à Pont-Saint-Martin la Feletti (qui va très bien aujourd'hui). Par la suite la globalisation a fait son apparition et la logique de contrebandiers qu'on liait aux déplacements en Suisse a disparu devant les rayons des supermarchés qui se sont remplis de chocolats venant du monde entier: les expériences se sont diversifiées. L'université à Turin a représenté pour moi le paradis du chocolat artisanal, Pejrano à l'époque, qui a ouvert des horizons que les Morandin à Saint-Vincent (père et fils) ont rendu plus vastes ensuite. De vraies merveilles: je pense par exemple aux images du Kamasutra, difficiles à reproduire, ou aux mystérieux procédés que Mauro a inventé – on aurait du lui décerner immédiatement un Nobel – pour réaliser du chocolat avec le lait frais.
Bruxelles est une autre planète, même à travers l'histoire de la colonisation: quand j'y habitais, place du Sablon, j'étais au dessus de la chocolaterie Marcolini. On a découvert que le chocolat contient une substance qui donne plaisir et dépendance. Pour une fois on peut dire que Christophe Colomb n'avait rien compris. En effet à son arrivée sur l'île de Guanaja, en 1502, les indigènes lui auraient fait boire leur boisson sacrée en signe de bienvenue: écœuré par sa saveur amère et piquante, il aurait renoncé à ramener le cacao en Espagne.
Ce fut heureusement Hernán Cortés qui eut le privilège d'être le premier, en 1528, à en rapporter à la cour d'Espagne, après l'avoir découvert lors de la conquête du Mexique en 1519. Dès le XVIIème siècle, le chocolat devient très prisé de l'aristocratie et du clergé espagnol, avant de s'étendre dans les autres colonies espagnoles comme les Flandres et les Pays-Bas.
On peut trouver en commerce différentes histoires du chocolat qui prouvent que dans le temps chacun a ajouté quelque chose, notamment au moment de la révolution industrielle, lorsque l'utilisation des machines a perfectionné le produit. Cela est vrai pour notre aire géographique : à la fin du XVIIIème siècle Doret à Turin invente le premier chocolat en forme solide, comme nous avons l'habitude d'en manger aujourd'hui.
En 1852 à Turin, Michele Prochet commence à mélanger du cacao avec des noisettes hachées et grillées en créant la «pasta gianduia» qui sera produite ensuite sous la forme des Gianduiotti que tout le monde connaît. Peu de temps après les suisses font leur apparition: Daniel Peter, un fabriquant suisse de bougies s'unit au beau père pour produire du chocolat. En 1867 ils commencent à ajouter le lait aux ingrédients et en 1875 ils présentent sur le marché le chocolat au lait. Pour éliminer l'eau contenue dans lait, et en permettre ainsi une conservation plus longue, ils furent aidés par Henri Nestlé, aujourd'hui il existe une multinationale qui porte son nom.
Rudolph Lindt, enfin, inventa le processus qui prévoit de mélanger pour longtemps le chocolat fondu, pour obtenir une pâte homogène. Cela donne envie!
Pour tout dire, les différentes étapes de l'évolution dans ce domaine montrent toutes les possibilités de la pensée humaine, même quand elle s'applique à un plaisir tel que le chocolat!